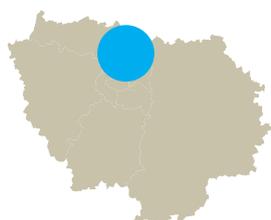


# LE CENTRE VILLE DE GONESSE

Gonesse (95)



Cette opération d'aménagement vise à remédier à la dégradation de l'habitat et à la paupérisation du centre ancien de Gonesse soumis au Plan d'Exposition au Bruit (PEB), dues aux nuisances sonores générées par l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Le programme de l'opération intervient sur 8 îlots représentant 17 ha au total. Il comprend une offre de logements diversifiée dont une résidence intergénérationnelle, des commerces, des espaces publics requalifiés et la valorisation des abords du Croult.



## CHIFFRES-CLÉS ET PROGRAMMATION

- ▶ Près de 560 logements livrés ou en projet, dont 2/3 en accession
- ▶ 8 îlots représentant 17 ha au total
- ▶ 334 logements démolis sur le secteur de St Blin, qui ont permis la reconstitution de ces logements dans le centre-ville et les quartiers St Blin et Madeleine.
- ▶ 2005 : Création de la ZAC
- ▶ 2021 : Fin de l'opération

## LES POINTS FORTS

Cette opération permet de diversifier l'offre de logements, redynamiser le tissu commercial, requalifier des espaces publics, créer des équipements publics.

## LES DESSERTES

Gonesse est accessible par le RER D (gare de Villiers-le-bel - Gonesse - Arnouville) et plusieurs lignes de Bus. Le BHNS ligne 20 (Bus à Haut Niveau de Service) permet la liaison entre la gare RER et le PIEX de Villepinte. Par la route, on accède à Gonesse via l'A1/A3 ou la RD 317 et l'Avenue du Parisis.

## MAÎTRE D'OUVRAGE / MAÎTRES D'ŒUVRE

- MAÎTRE D'OUVRAGE : Grand Paris Aménagement est titulaire d'une convention d'aménagement signée avec la commune de Gonesse.
- MAÎTRES D'ŒUVRE :
  - Îlot St Blin : BECARD & PALAY (Architecte-Urbaniste) - SETU (bureau d'études)
  - Îlot La Madeleine : CL INFRA (bureau d'étude) - Silva Landscaping (paysagiste) - Atelier Riquier Sauvage (Architecte-coordonnateur des lots à bâtir)
- PROMOTEURS : OGIC (îlots 1 et 5), Kaufman & Broad (îlots 2 et 8), CFI (îlot 3), Foncière Logements (îlot 7), ARCADE (îlots 2 et 8), Demathieu Bard Immobilier (îlot 8)
- BAILLEURS SOCIAUX : Antin Résidences et Erigere (îlots 2 et 8), Paris et Sa Région (îlot 8), OPIEVOY (îlot 4), Gambetta Locatif (îlot 7).